

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2015

Etaient présents : MM. AYCAGUER, GARCIA, BOYE, PASIAN, HERNANDEZ, MAINARDIS, BRUSTON, LAFARGE, SACAREAU, MERCI, MONDON, MARAIS, SOBIERAJEWICZ, RICHARDSONS, HOMEHR, DE OLIVEIRA, GUY, LANGER, BRETOS.

Absents ayant donné procuration : M. Pascal MONTES à M. Olivier GUY, M. Olivier MICLO à M. Antoine MAINARDIS, M. Philippe PRETOTTO à Mme Catherine HERNANDEZ, M. Patrick CHAUDRON à Mme Solange LANGER.

Le quorum étant atteint, la séance débute à 21 Heures.

M. Florian GARCIA est élu secrétaire de séance.

Après lecture du compte rendu du conseil municipal du 12 mars 2015, aucune remarque n'a été apportée, il est adopté à l'unanimité.

1 – Vote du Compte Administratif 2014:

M. GARCIA présente le compte administratif 2014 communal.

Le résultat de clôture de l'exercice 2014 en section de fonctionnement se présente comme suit: $2\,542\,002,80 - 2\,525\,948,96 + 154\,612,89$ (résultat reporté) = + 170 666,73 €

Suite à la dissolution du Syndicat du Pool Routier du Muretain (en date du 06/10/2011 pour effet au 31/12/2011), les écritures constatées en fonctionnement sur l'exercice 2014 s'élève à 18 425.85 € pour solde (opération d'ordre non budgétaire), inscrites sur le compte de gestion 2014.

Le résultat de clôture total 2014 s'élève à 189 092,58 € (170 666,73 € + 18 425,85 €).

Le report en totalité de l'excédent est inscrit au compte 002 de l'exercice 2015.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, la section de fonctionnement du compte administratif 2014.

Le résultat de clôture de l'exercice 2014 en section investissement se présente comme suit: $697\,254,35 - 465\,242,39 - 67\,774,99$ (résultat reporté) = + 164 236,97 €.

Le report est inscrit au compte 001 de l'exercice 2015.

Suite à la dissolution du Syndicat du Pool Routier du Muretain (en date du 06/10/2011 pour effet au 31/12/2011), les écritures constatées en investissement sur l'exercice 2014 (opération d'ordre non budgétaire), pour solde s'élèvent à - 14 851,18 € (compte de gestion 2014).

Le résultat de clôture total 2014 est de : 149 385,79 € (164 236,97 - 14 851,18 €).

Le report en totalité de l'excédent est inscrit au compte 001 de l'exercice 2015.

M. SACAREAU et Mme BOYE intègrent l'assemblée à 21 H 15.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, la section d'investissement du compte administratif 2014.

2- Vote du Compte Administratif Assainissement 2014:

M. GARCIA présente le compte administratif assainissement 2014.

Le résultat de clôture de l'exercice 2014 en section de Fonctionnement s'élève à:

417 096,28 – 380 575,33 + 66 179,52 = + 29 658,57 €

Le report au compte 002 – Résultat de fonctionnement reporté : 27 373,57 € et affectation au compte 1068 – Autres réserves : 2 285,00 €.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, la section de fonctionnement du compte administratif assainissement 2014.

Le résultat de clôture de l'exercice 2014 en Investissement s'élève à:

199 659,73 – 186 862,00 + 8 058,23 = - 4 739,50 €

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, la section d'Investissement du compte administratif assainissement 2014.

M. le Maire réintègre l'Assemblée et reprend la séance du Conseil Municipal, après avoir remercié le Conseil Municipal pour sa confiance.

3 – Vote du Compte de Gestion 2014 :

M. le Maire met au vote le compte de gestion du budget communal 2014, document établi par le Trésorier Principal de MURET.

Il correspond au Compte Administratif Communal 2014. Vote à l'unanimité.

M. le Maire met au vote le compte de gestion du budget communal assainissement 2014, document établi par le Trésorier Principal de MURET.

Il correspond au Compte Administratif Communal de l'Assainissement 2014.

Vote à l'unanimité.

4 – Vote du budget primitif communal 2015 :

M. le Maire présente le budget primitif communal 2015.

Il précise que le budget a, cette année, été établi, dans ses grandes lignes, en tenant compte de 150 000 € d'économies à réaliser en fonctionnement et 50 000 € de pression fiscale.

La vue d'ensemble en section de Fonctionnement se présente comme suit :

Chapitres	Libellé	B.P.2015
	TOTAL DEPENSES	2 378 425,00
011	Charges à caractère général	661 840,00
012	Charges de personnel	921 400,00
014	Atténuations de produits	71 472,00
65	Autres charges de gestion courante	274 855,00
66	Charges financières	175 500,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
023	Virement à la section d'investissement	251 692,00
042	Opérations d'ordre entre section	21 666,00
	TOTAL RECETTES	2 378 425,00
70	Produits des services	198 256,42
73	Impôts et taxes	1 030 992,00
74	Dotations et participations	791 629,00
75	Autres produits de gestion courante	57 000,00
013	Atténuation de charges	43 000,00

76	Produits financiers	8 455,00
77	Produits exceptionnels	0,00
042	Travaux en régie	60 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	189 092,58

La section de Fonctionnement se présente comme suit en dépenses :

Articles	Libellé	B.P.2015
011	Charges à caractère général	661 840,00
60611	Eau & Assainissement	11 000,00
60612	Energie-électricité	120 000,00
60622	Carburants	12 000,00
60623	Alimentation	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00
60632	Fournitures d'équipement	10 000,00
60636	Vêtements de travail	2 000,00
6064	Fournitures administratives	6 000,00
6065	Livres, disques, cassettes	3 000,00
6067	Fournitures scolaires	15 640,00
611	Contrats prestations services	230 000,00
6132	Locations immobilières	8 400,00
6135	Locations mobilières	41 000,00
61521	Entretien de terrains	5 000,00
61522	Entretien de bâtiments	30 000,00
61523	Entretien de voies et réseaux	25 000,00
61524	Bois et Forêts	5 500,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 500,00
6156	Maintenance	25 000,00
616	Primes d'assurances	22 500,00
6182	Documentation générale et Techn	1 000,00
6184	Versements à des organ.de format.	3 000,00
6225	Indemn. comptable, régisseur	200,00
6226	Honoraires	15 000,00
6227	Frais d'actes, de contentieux	0,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	10 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 500,00
6237	Publications	6 000,00
6251	Voyages et déplacements	500,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00
6262	Frais de télécommunication	13 000,00
627	Services bancaires	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00
63512	Taxes foncières	3 000,00
63513	Autres impôts locaux	100,00
012	Charges de personnel	921 400,00
6218	Autre personnel extérieur	137 500,00
6332	Cotisations au FNAL	2 500,00
6336	Cotisations CNG, CG de la FPT	9 000,00
6338	Autres impôts & taxes	1 600,00
6411	Personnel titulaire	/
64111	Rémunération Principale	380 000,00
64112	NBI, SFT, et Indté de résidence	13 000,00
64118	Autres indemnités	8 500,00
64131	Rémunérations	34 000,00

6413	Personnel non titulaire	/
64162	Emplois Avenir	19 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	80 000,00
6451	Cotisations à l'Urssaf	80 000,00
6453	Cotisations caisses de retraite	110 000,00
6454	Cotisations Assedic	10 000,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	25 000,00
6458	Cotisations autres organismes	3 000,00
6474	Verst aux autres œuvres sociales	5 000,00
6475	Médecine du travail	3 000,00
6478	Autres charges sociales	300,00
014	Atténuations de produits	71 472,00
73921	Reverst. Attribution de compensation	23 972,00
7398	Reversts, restitutions et prélèvt divers	0,00
7489	Reverst, restitutions sur autres attrib.et participations	47 500,00
65	Autres charges de gestion courante	274 855,00
6531	Indemnités élus	65 000,00
6533	Cotisations retraite élus	2 900,00
6534	Cot.sécurité sociale-part patronale	6 000,00
6553	Service Incendie	36 350,00
6554	Contribution organismes.regroup.	30 000,00
6558	Autres dépenses obligatoires	1 500,00
657362	Subvt CCAS	5 000,00
6574	Subvt fonct.organ. droit privé	128 105,00
66	Charges financières	175 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	115 500,00
66112	Intérêts-Rattachement des ICNE	58 000,00
6615	Int.des cptes courants et dépôts crédit.	2 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
6713	Secours et dots	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antér.)	
023	Vir.à la section d'investissement	251 692,00
023	Vir. À la section d'investissement	251 692,00
042	Opérations d'ordre entre section	21 666,00
675	Valeurs cptables des immos cédées	/
676	Diff.sur réalisations (positives) transf.	/
6811	Dotations aux amortissements	21 666,00
	TOTAL DEPENSES FONCT.	2 378 425,00

Les comptes significatifs, où il y a une diminution plus importante sont :

6064 – 6065 – 6067

Dans le compte 61524 sont compris les coûts du parcours d'orientation dans le bois des Escoumes qui viennent d'être réalisés.

Le compte 6226 a été également augmenté, dû aux honoraires à verser au cabinet d'études de la modification et de la révision du P.L.U.

Une erreur a été commise par les services fiscaux pour le paiement des taxes foncières qui vient d'être régularisée.

De plus, la maison « ancienne crèche » a été vendue, et le foncier sera d'autant déduit.

Mme LANGER demande la correspondance du compte 6474. M. le Maire répond qu'il comprend les cotisations obligatoires versées auprès du CNAS (Comité National d'Action Sociale).

M. le Maire précise que le compte 014 correspond au reversement des compensations à la Communauté de Communes du Savès depuis 2014, dû au transfert des compétences liées aux grands stades.

Le compte 7489 est relatif au contrat enfance jeunesse 2014 que la commune doit verser en 2015.

La diminution du compte 65 est due à 6000 € de moins sur la subvention versée au CCAS et 60 000 € de moins sur les subventions de fonctionnement versées aux associations.

Le compte 6554 a augmenté pour tenir compte de la contribution à verser au Pays du Sud Toulousain qui instruira les autorisations d'urbanisme pour le compte de l'Etat qui ne le fera plus dès le 1^{er} juillet 2015.

Le compte 66111 correspond à l'inscription des intérêts courus non échus sur deux ans dont 58 000 € en 2015. Ce compte est tenu directement par le Trésorier, qui procède directement aux prélèvements et aux reversements.

Mme Odile LAFARGE a intégré l'assemblée à 21 H 45.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal pour l'approbation des dépenses de la section de fonctionnement du budget communal 2015.

La section de Fonctionnement se présente comme suit en recettes :

Articles	Libellé	B.P.2015
70	Produits des services	198 256,42
7022	Coupe de bois	0,00
70311	Concessions dans les cimetières	2 000,00
70323	Red.occup.domaine public	0,00
7067	Red.serv.périscolaires et ens.	170 756,42
7083	Locations diverses	500,00
70848	Autres organismes	25 000,00
73	Impôts et taxes	1 030 992,00
73111	Contributions directes	959 616,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	4 300,00
7321	Attribution de compensation	0,00
7325	Fds de péréq.Rec.Fisc.Communaux	40 000,00
7331	Taxe d'enlèvement ordures ménagères	0,00
7336	Droits de place	700,00
7343	Taxe sur les pylônes élect.	26 376,00
7388	Autres taxes diverses	0,00
74	Dotations et participations	791 629,00
7411	Dotation forfaitaire	376 689,00

74121	Dotation solidarité rurale 1 ^{ère} fraction	97 813,00
74127	Dotation nationale de péréquation	100 000,00
746	DGD	0,00
74718	Autres	65 000,00
7482	Compensation perte taxe addit.mutat.	80 000,00
748314	Etat/compens.taxe prof.	238,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	10 371,00
74835	Comp.exonération taxe d'habitation	27 228,00
7488	Autres attribut.et participat.	34 290,00
75	Autres produits de gestion courante	57 000,00
752	Revenus des immeubles	7 000,00
758	Produits divers de gestion courante	50 000,00
013	Atténuation de charges	43 000,00
6419	Remb.rémunération de personnel	40 000,00
6459	Remb.sur charges de Sécu.	3 000,00
76	Produits financiers	8 455,00
76232	Rembt d'intérêts d'emprunt	8 449,19
768	Autres produits financiers	5,81
77	Produits exceptionnels	0,00
7718	Autres produits exceptionnels	0,00
775	Produits des cessions d'immos.	0,00
042	Opérations d'ordre entre section	60 000,00
722	Travaux en régie	60 000,00
002	Excédent antérieur reporté fonct.	189 092,58
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 378 425,00

M. le Maire précise que le compte 7083 a fortement diminué, compte tenu que la salle des fêtes n'est plus louée.

Le compte 70848 comprend les reversements des travaux qu'effectue le personnel communal pour le compte de la Communauté de Communes du Savès (entretien stades et voirie) et pour l'assainissement.

Le compte 7325 est une estimation, car il y a une péréquation entre les communes de la communauté de communes.

Le compte 74718 comprend le contrat enfance jeunesse, ainsi que les participations aux organisations des élections.

Le compte 76232 correspond au reversement des intérêts que réalise la communauté de communes du Savès par rapport aux emprunts que la commune a conclus pour le stade.

M. le Maire propose d'inscrire le montant de la vente de la maison réparti sur deux chapitres, en fonctionnement.

M. GARCIA fait état des montants affectés aux diverses associations, travail effectué par la commission des associations, comme suit :

Associations	B.P.2015
Ainsi-Danse	200,00
Anciens Combattants	200,00

APECO	0,00
Budo Club Lhermois	0,00
Chasse	200,00
Sorties scolaires Ecole Maternelle	/
Sorties scolaires Ecole Primaire	/
Projets de classe Ecole Primaire	5 300,00
Projets Ecole Maternelle	2 650,00
Club de Rugby	250,00
Comité des Fêtes	8 000,00
Euro-Lherm Jumelage	500,00
Club de Football	4 500,00
Groupe Vocal Lhermois	500,00
Guide de France	0,00
Guidon Lhermois	250,00
Judo Club Lhermois	1 550,00
Lherminots	500,00
MJC-Horizon Culturel	18 400,00
MJC-ALAE	43 285,00
MJC- Centre de Loisirs	38 720,00
Club de Pêche	0,00
Club de Pétanque	500,00
Association Savès Patrimoine	100,00
Souvenir Français	50,00
Manivelles Occitanes	150,00
Club de Tennis	1 750,00
Troisième Age	250,00
Los Diablos	0,00
Waralherm	50,00
Association Sportive du Collège	150,00
La Foulée Lhermoise	100,00
Total	128 105,00

Tous les montants affectés aux associations sont votés par association. Les conseillers municipaux membres d'une association ne participent pas aux votes.

Tous les montants sont validés par le conseil.

Mme HERNANDEZ précise qu'un travail a été effectué avec les écoles, considérant qu'un objectif de diminution de 10 % du budget des fournitures scolaires avait été défini. Les subventions qui étaient attribuées pour les sorties scolaires ainsi que la subvention pour le spectacle de Noël ont été, à la demande des enseignants, supprimées. En conséquence, les projets de classes seront plus encouragés financièrement. Globalement, sur les écoles, une économie de 10 % a été réalisée.

M. BRUSTON s'interroge sur une éventuelle aide financière pour une famille à revenus modestes qui se trouverait dans l'impossibilité de financer une sortie scolaire. Mme HERNANDEZ répond que le CCAS examinera chaque cas concerné qui aura été évoqué au préalable, avec un travailleur social.

Les montants alloués aux écoles sont acceptés à l'unanimité.

M. le Maire donne explication des trois montants alloués à la MJC.

La MJC Horizon Culturel correspond aux divers clubs d'activités. Le montant de 18 400 € comprend également une partie du financement du personnel administratif, au prorata du travail effectué pour la gestion des clubs.

Le montant de l'ALAE a fortement diminué, car ce montant correspond au coût réel de l'ALAE.

Le centre de loisirs étant déficitaire, une affectation plus importante a été dégagée.

A ce montant, s'ajoute 135 000 que la commune verse pour trois salaires à la fédération régionale des MJC. Au total, 413 000 € ont été versés pour la MJC, en 2014, afin de solder des versements dus depuis 2012, et la participation financière communale totale, en faveur de la MJC sera de 285 000 € pour 2015.

M. GUY s'interroge sur l'aide au financement du personnel administratif qui s'occupe de la gestion des clubs. M. le Maire répond qu'une réflexion est amorcée sur la globalité de la gestion de la MJC en 2015. De plus, M. le Maire fait remarquer que la MJC comprend 700 adhérents pour plus de 30 clubs d'activités.

Mme HERNANDEZ rétorque que lorsqu'elle avait fait appel à des volontaires pour travailler ce dossier, elle n'a pas eu de réponse et que c'est toute la politique de la jeunesse qui est à considérer.

Les lignes affectées à la MJC sont acceptées par le Conseil.

M. le Maire rappelle les taxes locales en 2014 :

	Bases 2014 en €	Bases 2015 en €	T.H. : 13,25 % T.F.B. : 18,00 % T.F.N.B : 76,02 % En 2014	T.H. : 14,00 % T.F.B. : 18,50 % T.F.N.B : 76,77 % Proposition en 2015
Taxe d'Habitation	3 232 000	3 268 000	428 240	457 520
Taxe Foncière Bâti	2 389 000	2 436 000	430 020	450 660
Taxe Foncière Non Bâti	66 200	67 000	50 325	51 436
Total			908 585	959 616
<i>Différence des Produits</i>				+ 51 031

M. PASIAN fait remarquer que l'abattement des bases à 15 % contribue à une perte d'efficacité de l'impôt sur la commune, d'autant plus que les constructions sont de plus en plus petites, parce que de plus en plus chères, qu'il y a de plus en plus des logements qui s'approchent des 120 m², voir moins, la perte en efficacité est d'autant plus importante.

L'argument employé comme outil de redistribution et d'équité, n'est pas trop valable, car l'impôt est déjà proportionnel au m². Il y a donc déjà une progressivité de l'impôt.

M. le Maire ne partage pas cet avis, mais la question pourra être revue au cours d'un prochain conseil.

L'abattement des bases peut être revu avant fin juin 2015 pour être appliqué en 2016.

Les taux proposés sont adoptés à l'unanimité.

Le Conseil accepte à l'unanimité les recettes de fonctionnement.

M. le Maire propose la section d'Investissement – Vue d'ensemble :

Chapitres	Libellé	B.P.2015
	TOTAL DEPENSES	992 074,00
16	Remboursement d'emprunts	239 000,00
21	Immobilisations corporelles	25 000,00
23	Immobilisations en cours	668 074,00
040	Opérations d'ordres entre section	60 000,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	/
	TOTAL RECETTES	992 074,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	105 000,00
13	Subventions d'équipements	186 782,85
16	Emprunts et dettes assimilés	80 000,00
27	Autres immobilisations financières	10 547,36
021	Virements section de fonctionnement	251 692,00
024	Produits des cessions	187 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections	21 666,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	149 385,79

La section d'Investissement – Dépenses :

Articles	Libellé	B.P.2015
16	Remboursement d'emprunts	239 000,00
1641	Rembt capital des emprunts	239 000,00
21	Immobilisations corporelles	25 000,00
2118	Autres terrains	0,00
21571	Matériel de voirie	0,00
21578	Autre matériel et outillage	0,00
2183	Matériel de bureau et inform.	4 700,00
2184	Mobilier	16 300,00
2188	Autres immob.corporelles	4 000,00
23	Immobilisations en cours	668 074,00
2313	Constructions	23 574,00
2315	Installations techniques	644 500,00
040	Opérations d'ordre entre section	60 000,00
2313	Travaux en régie	60 000,00
001	Déficit reporté	/
	TOTAL DEPENSES	992 074,00

Les dépenses de la section d'investissement sont acceptées à l'unanimité.

La section d'Investissement – Recettes :

Articles	Libellé	B.P.2015
10	Dotations et fonds propres	105 000,00
10222	FCTVA	55 000,00
10223	Taxe d'Urbanisme	50 000,00
1068	Excédent de fonctionnement	0,00
13	Subventions d'équipements	186 782,85
1323	Subvention Conseil Général	9 982,85
13251	GFP de rattachement	176 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées	80 000,00
1641	Emprunts en euros	80 000,00
27	Autres immobilisations finan.	10 547,36
276351	GFP de rattachement	10 547,36
021	Virement section de fonctionnement	251 692,00
024	Produits des cessions	187 000,00
040	Opérations d'ordre entre section	21 666,00
28031	Amortissements frais d'études	0,00
280441	Amortissements Subvt d'équipements	21 666,00
001	Excédent reporté	149 385,79
	Total Recettes Investissement	992 074,00

Le Conseil accepte à l'unanimité les recettes d'investissement.

Les Investissements prévus en 2015 :

Objet	Art. dépenses	Montant en €	Art. Recettes	Montant en €
Remboursement capital des Emprunts	1641	239 000,00		
Serveur Mairie	2183	3 700,00		
Informatique Groupe Scolaire	2183	1 000,00		
Mobilier Groupe Scolaire	2184	6 300,00		
Four cantine	2184	10 000,00		
Laveuse pour Groupe Scolaire	2188	4 000,00		
Travaux de Bâtiments	2313	23 574,00		
Travaux en Régie	2313	60 000,00		
Réalisation du Rond- Point	2315	522 000,00	13251	165 300,00
Extension réseau eau potable Chemin Vie Longue	2315	77 800,00		
Travaux d'effacement des réseaux Erdf et F.Télécom pour giratoire	2315	26 900,00	13251	8 500,00

Honoraires réalisation Rond-Point	2315	10 000,00	13251	3 000,00
Travaux réseau eaux pluviales	2315	7 800,00		
FCTVA			10222	55 000,00
Taxes d'urbanisme			10223	50 000,00
Subventions Dpt dossiers 2013/2014			1323	9 982,85
Emprunts			1641	80 000,00
Cession ancienne crèche			024	187 000,00
Virement section de fonctionnement			021	251 692,00
Rbt kpital emprunt stades par la C.C du Savès			276351	10 547,36
Amortissements études			280441	21 666,00
Résultat reporté			001	149 385,79
Totaux		992 074,00		992 074,00

5 – Vote du budget assainissement 2015 :

Mme BOYE présente le budget de l'assainissement 2015 :

La section de Fonctionnement – Vue d'ensemble. :

Articles	Libellé	B.P.2015
	TOTAL DEPENSES	432 515,00
011	Charges à caractère général	123 200,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00
66	Charges financières	101 600,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00
042	Opérations d'ordre entre section	187 715,00
Articles	Libellé	B.P.2015
	TOTAL RECETTES	432 515,00
70	Vente produits	228 141,43
74	Subventions d'exploitation	35 000,00
75	Autres pds de gestion courante	52 000,00
042	Opération d'ordre entre section	90 000,00
002	Résultat fonctionnement reporté	27 373,57

La section de Fonctionnement – Dépenses.

Articles	Libellé	B.P.2015	
011	Charges à caractère général	123 200,00	
6061	Electricité	35 000,00	Electricité station
611	Prestations de services	50 000,00	Prestations SMEA
6152	Entretien station et réseaux	30 000,00	Entretien réseaux, stations, Assainissements

			Autonomes
6161	Primes d'assurances (multirisques)	1 700,00	Assurances stations
6222	Rémun.Syndicat pr facturation	6 500,00	Quittancement
6262	Frais de Télécom.	0,00	Frais de téléphone stations
65	Autres charges gestion courante	10 000,00	
658	Coût personnel mis à disposition	10 000,00	Salaires Agents Techniques à transférer au budget communal
66	Charges financières	101 600,00	
66111	Intérêts des emprunts	65 100,00	Intérêts des emprunts
66112	ICNE	36 500,00	ICNE 2015
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	
6718	Autres charges exceptionnelles/op.de gestion	10 000,00	Reversement redevances suite transfert compétences au SMEA 31
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	Régularisation exercice 2009
042	Opérations d'ordre entre section	187 715,00	
6811	Dotations aux amortissements	187 715,00	Amortissements stations, réseaux, matériels
	TOTAL	432 515,00	

Le Conseil donne son accord à l'unanimité des dépenses de fonctionnement.

La section de Fonctionnement – Recettes :

Articles	Libellé	B.P.2015	
70	Ventes pdts	228 141,43	
704	Branchements	72 285,00	Taxe raccordement assainissement
70611	Consommation eaux usées	100 000,00	Consommation eau usée
7064	Redevances fixes	55 856,43	Redevances fixes
74	Subventions d'exploitation	35 000,00	
748	Subventions en annuités	35 000,00	Subventions sur capital des emprunts
75	Autres produits gestion courante	52 000,00	
758	Rbt contre valeur asst+ctrôle asst aut.	52 000,00	Aide gestion des boues + photovoltaïque
042	Opérations d'ordre entre section	90 000,00	
777	Quote-part des subvt d'invest.versées	90 000,00	Amortissement des subventions
002	Résultat fonctionnement reporté	27 373,57	
	TOTAL	432 515,00	

Le Conseil donne son accord à l'unanimité des recettes de fonctionnement.

La section d'Investissement – Vue d'ensemble.

Chapitres	Libellé	B.P.2015
	TOTAL DEPENSES	190 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	95 260,50
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections	90 000,00
001	Résultat reporté	4 739,50
Chapitres	Libellé	B.P.2015
	TOTAL RECETTES	190 000,00
10	Dotations, Fonds Divers et Réserves	2 285,00
16	Emprunts	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections	187 715,00
001	Résultat reporté	/

La section d'Investissement – Dépenses.

Articles	Libellé	B.P.2015	
16	Emprunts et dettes assimilées	95 260,50	
1641	Emprunts en euro	93 797,50	Rembt capital des emprunts
1681	Autres emprunts	1 463,00	Rbt avance remboursable (Agence de l'Eau)
21	Immobilisations corporelles	0,00	
21562	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	
2315	Travaux asst	0,00	
040	Opérations d'ordre entre section	90 000,00	
139111	Agence de l'Eau	53 800,00	Amortissements des subventions
139118	Autres	1 210,00	/
13912	Région	270,00	/
13913	Départements	34 720,00	/
001	Résultat reporté	4 739,50	
	TOTAL	190 000,00	

Le Conseil donne son accord à l'unanimité des dépenses d'investissement.

6 – Convention avec le Syndicat Départemental d'Electricité de la Hte-Gne (SDEHG) pour adhérer au groupement de commandes pour l'achat d'électricité :

M. PASIAN informe le Conseil de la possibilité d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat d'électricité.

Trois sites de consommation aux tarifs jaunes (puissance > 36 kva) sont concernés :

- groupe scolaire
- salle des fêtes
- station d'épuration 4000 eq/hbt

Une convention peut être conclue avec le SDEHG pour l'adhésion de la commune

- ▶ Sur accord du Conseil Municipal
- ▶ Le SDEHG passe un marché pour le compte des communes membres

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal pour conclure la convention avec le SDEHG.

M. PASIAN précise que le budget de la consommation du gaz est également important sur la Commune, et qu'il serait intéressant de procéder à un groupement de commandes, car les tarifs réglementés du gaz ont disparu au 31/12/2014.

La consommation en gaz est supérieure à 200 méga watts/ heure pour tous les sites.

Pour les sites consommant plus de 200 méga watts/ heure, les tarifs réglementés disparaîtront au 31/12/2015.

La Commune dispose de trois sites de forte consommation de gaz : centre de loisirs – groupe scolaire et gymnase.

Le montant de l'éclairage public est aussi élevé que le gaz.

M. BRUSTON s'étonne de l'échéance du contrat de gaz du centre de loisirs fixée au 30/11/2015. Cela reste à voir avec EDF, compte tenu de la levée des tarifs réglementés.

Des fournisseurs seront contactés et mis en concurrence.

7 - Service des déchets verts : ramassage au porte à porte et dépôt de benne chez les particuliers :

M. PASIAN rappelle le sujet évoqué au précédent conseil, concernant le ramassage des déchets verts chez les personnes âgées de 65 ans et plus, au porte à porte et pose de bennes sur demandes.

M. GARCIA précise qu'il y a 30 à 35 personnes bénéficiaires du service de ramassage, et une vingtaine de personnes à l'année pour la location d'une benne, le week-end.

Le coût de ce service est de 370 € par jour concerné.

Mme HERNANDEZ pense qu'avant de prendre une décision, il aurait été bon de mener une réflexion sur des éléments supplémentaires concernant les bénéficiaires de ce service.

M. BRUSTON demande si l'âge des personnes concernées a été recensé. Il estime trop brutal, le passage d'un service rendu gratuitement à une suppression radicale.

Il pourrait être proposé un recul de l'âge, de 65 à 70 ans par exemple, une mise en place d'une participation financière et limiter la quantité des déchets.

M. GARCIA propose de supprimer ce service et, en fonction des réactions, l'adaptera.

M. le Maire pense qu'effectivement cette décision est peut-être trop brutale, d'autant plus qu'il n'y a pas eu d'informations auprès de la population.

M. le Maire soumet au vote la suppression du service : 8 voix pour la suppression - 15 contre

M. le Maire propose une augmentation de l'âge à 70 ans, de fixer le prix de la location des bennes à 50 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 50.

Le Secrétaire de séance,
Florian GARCIA



Le Maire,
Jean AYCAGUER

